

Vers une France sans chèque et avec moins de cash

ARGENT Les autorités bancaires orientent les usagers français, avec ou sans leur consentement, vers des moyens de paiement de plus en plus numériques, pour limiter leurs coûts et la fraude.

Comme un mantra, on nous répète que les usages évoluent, que plus personne n'utilise les chèques, que les espèces feront bientôt partie du passé. Mais les pratiques ne bougent pas si naturellement. Le chèque est de moins en moins accepté, y compris dans l'administration publique, et les distributeurs de monnaie se raréfient en ville, quand les paiements sans contact ou mobile sont toujours plus facilités.

Le chèque, essentiel pour les plus vulnérables mais poussé vers la sortie

De moins en moins utilisé, le carnet de chèques pourrait vivre ses derniers mois. Début août, la direction générale des finances publiques a annoncé qu'elle envisageait de ne plus l'accepter pour payer les amendes ni les impôts. Désormais, 4,5 % seulement des versements au Trésor se font par chèque, pour environ 1 % des montants concernés. Le projet semble plutôt avancé, puisque selon la CGT finances la fermeture du dernier centre d'encaissement de chèques des finances publiques de France, basé à Rennes (Ille-et-Vilaine), a été annoncée à l'horizon de septembre 2027. Bercy avait dès 2019 limité le paiement de ses impôts et amendes par chèque à 300 euros, avec majoration de 0,2 % au-delà.

Il y a vingt-cinq ans, le chèque représentait 37 % de l'ensemble des transactions en France, il n'atteignait que 2,4 % des transactions au premier semestre 2024,



DÉCRYPTAGE

Les chéquiers pourraient disparaître dès septembre 2027. STEPHANE AUDRAS/REA

selon l'observatoire de la sécurité des moyens de paiement de la Banque de France. Mais ces chiffres masquent des disparités, assure la CGT : « Au SIP (service des impôts - NDLR) de Forbach, 60 % à 80 % des contribuables paient en chèque, les paiements des Ehpad sont majoritairement effectués par ce moyen de paiement. »

L'argument de Bercy est le coût comme l'aspect fraudogène (susceptible de fraude) du chèque, qui représente 25 % du montant total des fraudes. « Pourtant, loin d'être un simple "coût administratif", le chèque reste un outil essentiel pour protéger les plus vulnérables, garantir la liberté de choix et préserver un service public pleinement accessible à toute la population », alerte Solidaires finances publiques. « Pouvoir payer ses impôts par tout moyen de paiement y compris les chèques et les espèces

renforce le consentement à l'impôt, contrairement au prélèvement, qui invisibilise cette démarche », ajoute la CGT finances.

Un front des banques centrales et privées contre les espèces

Depuis que le nombre de transactions en carte bancaire a dépassé celui des espèces, la fin du cash est régulièrement prophétisée. Sauf qu'un baromètre Ifop rappelait en 2024 que 80 % des Français interrogés se disaient « très attachés aux espèces ». Un moyen de paiement jugé simple, anonyme, immédiat... Qu'importe, les restrictions sont de plus en plus nombreuses et cet été Gérald Darmanin a même suggéré la suppression complète de l'argent liquide comme solution pour éradiquer